

Compte rendu de la Commission Environnement du 2 septembre 2014

Ordre du jour :

Rappel des actions du syndicat de pays en faveur de l'environnement

Nouveau projet : diagnostic énergétique à l'échelle du pays Ruffécois avec l'AREC, diagnostic énergétique des bâtiments publics avec le CRER et le lycée Roc Fleuri

Questions diverses

Présents :

Mme Isabelle AURICOSTE-TONKA (Présidente du Pays Ruffécois), M. Yves LACOUTURE Animateur de la commission (CdC Mansle ; Cellettes), M. Georges BERTHU (CdC Val de Charente ; Longré), M. Christian DANIAU (CdC Mansle ; Puyréaux), M. Geoffroy DUDOUIT (CdC Val de Charente ; Saint-Sulpice de Ruffec), M. Jean-Claude JARRY (CdC Val de Charente ; Taize-Aizie), Mme Annie LEFEVRE-BLE (CdC Mansle ; Saint-Ciers), M. Christian MAGRET (CdC Aigre ; Aigre), Mme Patricia NOYER (CdC Mansle ; Moutonneau), M. Jean-Michel RABIOUX (CdC Aigre ; Charmé), Mme Patricia RIVOLET (CdC Mansle ; Nanclars).

Excusés :

M. Alain BROUTE (CdC Aigre ; Ranville-Breuillaud), M. Sébastien CHARRIAUD (CdC Mansle ; Saint-Front), M. Jean-Guy GUYON (CdC Aigre ; Ebréon), M. Jean-Louis STASIAK (CdC Boixe ; Xambes), M. Nicolas WISSER (CdC Val de Charente ; Bioussac).

Rappel des projets du syndicat de pays en faveur de l'environnement

Cf ANNEXE 1

→ Avis des élus de la commission : les élus souhaitent que le pays poursuive l'accompagnement des communes dans la réduction de l'utilisation des pesticides sur les espaces publics : formations des élus, des agents ; sensibilisation du grand public, ...

Ils se posent la question de proposer aux communes d'avoir un élu référent sur ce sujet et que celui-ci soit formé. Ils soulignent la difficulté pour certaines petites communes de libérer du temps pour que leurs agents puissent aller en formation même si ces formations sont très bénéfiques à leur travail.

La question de l'échange entre les communes et de la valeur d'exemple de ce qui est mis en place par certaines communes est aussi soulevée : comment inciter des échanges collaboratifs entre les communes ?

Les élus demandent que le travail qui a été mené par les étudiants de l'ENSAP à Embourie sur la gestion différenciée soit présenté à nouveau aux élus du pays.

Les élus demandent que le pays organise une information sur le carnet de paysage qui avait été réalisé par le CAUE et le Pays.

Les élus demandent que le pays leur fasse passer un modèle d'article sur la gestion différenciée et la réduction des pesticides pour qu'ils puissent le diffuser dans leurs bulletins communaux.

La question d'une charte de l'arbre à l'échelle du pays est posée.

Nouveau projet : diagnostic énergétique à l'échelle du pays Ruffécois avec l'AREC, diagnostic énergétique des bâtiments publics avec le CRER et le lycée Roc Fleuri

Le syndicat du Pays Ruffécois n'a pas travaillé pour l'instant sur les questions énergétiques. Lors de la préparation du CRDD 2014-2016, les directeurs des communautés de communes ont sollicité le pays pour qu'une étude des bâtiments publics soit réalisée par le pays.

Le pays a ainsi rencontré en juillet la directrice de l'AREC (Agence Régional Evaluation et Climat) pour étudier avec elle la possibilité de réaliser un diagnostic du territoire sur les questions énergétique : bilan des émissions de gaz à effet de serre, bilan de la consommation énergétique, point sur la production d'énergie renouvelable, ...

En parallèle avec l'élaboration du SCoT le pays a aussi sollicité l'AREC sur la question de la précarité énergétique des ménages liée aux déplacements.

Nous sommes dans l'attente d'une proposition de l'AREC sur l'ensemble de ces questions.

Ce type d'étude pourrait être financé sur le contrat de cohésion et sur le futur LEADER (cela semble plus difficile sur le CRDD).

Le pays a aussi souhaité faire réaliser un zoom particulier sur la question du développement d'une filière locale bois énergie avec dans un premier temps, une évaluation de la demande potentielle publique en matière d'utilisation du bois énergie et des économies potentielles en termes de consommation d'énergies.

Le pays a donc missionné le BTS du Lycée Roc Fleuri pour réaliser un diagnostic des bâtiments publics durant l'automne 2014.

Ce diagnostic comprendra :

- un état des lieux des bâtiments publics en termes de consommation énergétique,
- des entretiens avec les élus locaux pour mesurer leur intérêt pour la valorisation de la ressource potentielle en bois énergie,
- les atouts et contraintes du Pays ruffécois dans ce domaine,
- les axes d'interventions du Pays Ruffécois pour envisager la création d'une filière bois énergie locale.

Pour mener à bien ce diagnostic, les étudiants de BTSA réaliseront des enquêtes et entretiens semi-directifs en novembre auprès des élus du territoire et d'acteurs socioprofessionnels producteurs ou usagers actuels ou potentiels, individuels ou collectifs.

Ce diagnostic permettra ensuite de missionner le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) auprès des communes et EPCI intéressés pour la réalisation d'études de faisabilité sur les bâtiments publics en vue d'accompagner les élus volontaires pour s'engager dans des travaux de rénovation des bâtiments publics en vue de réduire les consommations d'énergies et d'envisager un recours aux énergies renouvelables.

A noter : l'accompagnement des collectivités par un thermicien du CRER se fait sur simple adhésion au CRER et une adhésion collective (par biais du pays ou d'une CDC) permet une réduction de la moitié de son coût.

→ Avis des élus de la commission : question reportée à la réunion suivante

Questions diverses

A l'invitation d'Yves Lacouture, un tour de table est réalisé pour que chacun des élus puisse expliquer sur quelle thématique il aimerait que le pays travaille :

La question de l'accompagnement des communes par le pays dans leur démarche de réduction de l'utilisation des pesticides est soulevée à de nombreuses reprises : sensibilisation des particuliers ; trouver une approche ludique ; rappeler la réglementation ; rappeler les risques sanitaires (refaire venir le docteur Benbrik ?) ; travailler sur le visuel des années passées (montrer comment c'était « avant » les pesticides ; créer une BD pour les bulletins municipaux ; continuer les formations pour les agents municipaux ; travailler avec les syndicats d'eau pour expliquer le coût de la pollution par les pesticides dans le prix de l'eau potable ; créer un espace/temps d'échange entre les communes sur « comment faire sans pesticides ? » ; ...

Les élus demandent qu'une réunion de la commission environnement soit entièrement consacrée à ce sujet.

D'autres questions sont soulevées :

- **travailler sur la question des paysages : éoliennes (pas du ressort du pays), lotissement (travail à envisager dans le SCoT), ...**
- **refaire une information des communes sur la nouvelle grille du label Villes et Villages Fleuris**
- **faire en sorte que le prochain LEADER prenne en compte la question du stockage des déchets verts**
- **travailler sur le recensement et le classement des arbres remarquables et des haies du Ruffécois (dans le SCoT ?)**
- **faire connaître les initiatives des communes : par exemple : l'organisation d'un nettoyage de printemps et la distribution de compost en partenariat avec Calitom**
- **travailler sur les pollutions liées aux médicaments : inciter à leur collectage par les pharmacies, ... (à travailler en lien avec la santé et Calitom)**
- **diffuser l'expérience du fleurissement le long des champs (à travailler en lien avec l'office de tourisme (repérage des agriculteurs qui font de la vente directe et de l'hébergement touristique, qui sont le long des chemins de randonnées, ...)**
- **d'une manière générale, les élus posent la question de la mise en valeur des initiatives privées et publiques qui existent sur le pays.**

ANNEXE 1

ACTIONS DU PAYS RUFFÉCOIS EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

3.A. Sensibiliser à la réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics et privés

Contexte :

La sensibilisation à la réduction de l'utilisation des pesticides par les collectivités constitue l'une des priorités du projet de développement du Pays Ruffécois.

Pour cela, le syndicat du Pays Ruffécois s'est ainsi positionné sur deux objectifs opérationnels:

- sensibiliser l'ensemble de ses communes
- accompagner celles qui souhaitent réduire l'utilisation des pesticides dans la gestion de leur espace public

Ainsi nous essayons:

- de sensibiliser élus et techniciens à la dangerosité des pesticides pour l'environnement et la santé publique
- de les informer concernant la réglementation en vigueur
- de les accompagner financièrement et techniquement dans une démarche de réduction de leur utilisation
- de les informer concernant les principes d'aménagement permettant une gestion plus écologique des espaces publics ainsi qu'aux méthodes alternatives au désherbage chimique.
- d'expliquer aux communes la démarche terre saine (opération de la région Poitou-Charentes).

Actions:

Accompagnement financier et technique des communes

Le Pays accompagne aussi financièrement et techniquement les communes qui souhaitent s'engager dans la réduction de l'utilisation des pesticides par:

1/Accompagnement financier:

L'attribution de subventions à hauteur de 50% pour les communes qui engagent une démarche de gestion différenciée: nous subventionnons ainsi les inventaires du patrimoine végétal, plans d'entretien, diagnostics faune, ...

L'attribution de subventions pour l'acquisition de matériel de désherbage mécanique pour les communes qui ont réalisé un plan d'entretien. En attendant cette réalisation, le Pays met à disposition des communes deux désherbeurs thermiques et un reciprocator pour les aider à commencer une gestion plus écologique des espaces désignés par les arrêtés préfectoraux(ZNT), les cours d'écoles, des cimetières...

Ces aides financières ont été mises en place dans le cadre du programme leader. Des subventions avaient aussi été mise en place dans le cadre du contrat régional 2007-2013. Le règlement du nouveau contrat régional 2014-2016 ne nous permet pas de les poursuivre.

2/Accompagnement technique des communes est réalisé de deux façons:

- La mise à disposition du chargé de mission environnement qui accompagne les communes dans la définition et la gestion de leurs aménagements d'espaces publics (essais d'enherbement et de fleurissement des cimetières, trottoirs, pieds de mur ...)(Londigny , Mansle , Tuzie , Theil Rabier ,Bioussac , La Faye , Empuré ,Vars, Oradour ,St-Ciers ,Aunac)
- La mise en place chaque année de programmes de formation des agents à la gestion différenciée des espaces publics : ...

Par ailleurs, le pays a commandé à l'école du paysage de Bordeaux un guide technique sur la gestion différenciée (le village d'Embourie sur la commune de Paizay Naudouin Embourie avait été retenu pour l'exercice).

Programme de formation des agents et élus depuis 2009 :

Année 2009/2010

1/Elus:

Réunion de présentation «Programme réduction des pesticides» en AG
Journées d'information sur la réduction des pesticides: St-Groux, Tusson, Verteuil
St Amant de Boixe 08/06/10 formation GRAINE « la gestion différenciée, un choix politique »

2/Agents communaux:

Formations «pratique raisonnée du désherbage» 2 sessions de 2 jours

Année 2010/2011

1/Elus et agents communaux:

Matinée de présentation des techniques alternatives aux pesticides par des professionnels

2/Elus:

Journée de formation «embellissement/fleurissement d'une commune et développement durable »
présentation par Michel Gallais.

3/Agents communaux:

Formations «initiation à la gestion écologique » 2 sessions
Formations «Élaboration d'un plan de gestion écologique » 2 sessions

Année 2012

Agents techniques et administratifs / élus....

1/Agents administratifs:

Formation «sensibilisation à la gestion écologique»

2/Agents communaux:

Formation «L'entretien des espaces du cimetière» (3 jours): 2 sessions
Formation «Connaître et reconnaître la flore locale pour préserver la biodiversité» (2 jours): 1 session

3/Elus:

Conférence: la nature et la ville

Année 2013

1/Agents techniques:

Formations «Gestion du patrimoine arboré» 2 sessions

2/élus:

Formations «Gestion du patrimoine arboré» 1 journée

3/ jurys communaux des maisons fleuries:

Formation «les enjeux du fleurissement citoyen dans le cadre du concours des maisons fleuries» 1/2 journée

4/Agents techniques:

Formations «fleurir son village aujourd'hui» 2 sessions

Projet de formations pour 2014

1/formation sécurité au travail et mise en sécurité chantier. Durée ...jours. De 15 à 18 agents

2/formation sur le fleurissement durable. CLEOME Durée 4 jours de 15 à 18 agents

(Choix d'une commune pour mettre en situation, un des projets des stagiaires, la commune accueillante doit mettre à disposition, un budget d'environ 600€ pour l'achat de végétaux et matériaux)

Détails: 2 jours consécutifs puis une journée sur les matériaux et une journée de réalisation.

3/ troc de plantes inter communes. CYCLEUM Durée 1 jour. 30 à 40 pers

Public mixte: élus et agents, le matin (interventions: décryptage de la grille du concours VVF, ...), l'après midi: troc échange de plantes entre les communes (reconnaissance et étiquetage des variétés, conseil auprès des jardiniers sur l'utilisation possible des plantes apportées par chacun ...). **16 octobre 2014 La Forêt de Tessé**

4/élaboration d'un plan de gestion différenciée dans sa collectivité. CNFPT .Durée 4 jours séparés d'un mois chacun (Compris une ½ journée avec élus pour établir une proposition de classification des espaces). 8 communes (10 agents possibles)

C'est à la fois un temps de formation et la possibilité pour la commune d'avoir un plan de gestion écologique utilisable pour la demande de papillon (terre saine). **Choix des dates en cours (lieux Londigny et Saint Groux)**
Coût: néant (frais récupérés sur les cotisations cnfpt), formation à titre expérimentale qui aura lieu sur le Ruffécois s'il y a suffisamment d'inscrits.

5/formation: conseils sur le fleurissement des villages .CYCLEUM

½ journée élus /et agents : travail à partir d'une photo (site, rue...), apportée par les participants (sur clé usb) pour établir un état des lieux (souhaits, contraintes, environnement) et réfléchir aux propositions d'aménagement (45 mm par projet). Échanges et réactions des participants sur les projets des autres.

Chacun repart avec une esquisse sur calque, soit 3 à 4 projets par demi-journée

6/formation arbustes: CLEOME .Durée 2jours (2 sessions réalisées en juin) une de prévue au départ

Reconnaissance des arbustes, utilisations, tailles différenciées.

Sensibilisation du grand public:

Par ailleurs, en parallèle de ce programme d'action envers les collectivités il avait été décidé de mettre en œuvre un projet de sensibilisation à l'attention du grand public:

- découverte du jardinage au naturel au sein de notre exposition florale
- commande auprès du GRAINE et de Charente Nature d'un outil pédagogique sur le jardinage au naturel (expérimentation entre janvier et juin 2011 dans 3 écoles du Ruffécois). Cet outil pédagogique est aujourd'hui relayé par Calitom.
- création d'une page d'information sur notre site Internet
- mesures des pesticides dans l'air du Ruffécois en 2011 par ATMO,
- conférence sur les liens entre santé et pesticides avec l'ORS (observatoire régional de la santé) et le CHU de Poitiers,
- diffusion du film «notre poison quotidien» de Marie Monique Robin (en 2012)
- conférences organisées avec Phytovictimes
- ateliers de jardinage au naturel avec les jardins d'Isis,Cycleum,
- actions d'animations et d'accompagnement des habitants dans les communes par le chargé de mission environnement : mise en place d'animations sur la réduction des pesticides et la gestion différenciée sur l'espace public en utilisant le fleurissement comme réponse possible (Saint-Fraigne, Paizay-Naudouin- Embourie)
- mise à disposition de panneaux de communication (Pour votre **Santé** votre **commune** gère cet espace **sans pesticides**), distribués aux communes n'utilisant plus de pesticide sur des espaces accueillant du public; en priorité des espaces accueillant des enfants (décision actée par délibération en conseil municipal),



3.B. Accompagnement technique des communes pour leurs aménagements de bourgs

Contexte:

Les communes du territoire n'étant pas toujours dotées d'un service technique environnement, le Pays du Ruffécois met à disposition un chargé de mission pour accompagner les élus dans une démarche durable de leurs aménagements.

Actions:

Pour cela, le syndicat du Pays Ruffécois s'est positionné sur les objectifs opérationnels suivants :

- pour la création de petits aménagements : réalisation des plans; photo retouches ; estimatifs et quantitatifs (, entrées de bourg de Tuzie, mare de Salle de Villefagnan, lotissement Saint-Fraigne, ...) en lien avec le CAUE, l'ADA d'AIGRE, ...
- proposer un relais technique entre les bureaux d'études et les communes pour le conseil en matière de végétalisation des espaces publics : aide au choix d'une végétation adaptée à notre territoire
- proposer des schémas de plantation, estimatifs et quantitatifs, (, Bourg La Faye, Oradour d'aigre...).
- veiller à conserver et préserver le patrimoine végétal existant de qualité
- accompagner les communes pour mettre en place les principes d'aménagement permettant une gestion plus durable des espaces publics, accompagnement technique des agents communaux (cas du travail en régie) pour l'implantation, la plantation, l'entretien, la mise au gabarit du patrimoine arboré.

La mise en place des plans de formation des agents des communes et communautés de communes et des temps d'information pour les élus permet aussi de donner aux élus et agents les outils pour appréhender au mieux la gestion de ces nouveaux espaces.

3.C. Accompagnement technique des communes pour la prise en compte du handicap dans leurs aménagements de bourgs :

Contexte :

Proposition aux communes d'organiser en 2013 un groupement de commande pour la réalisation des diagnostics PAVE et ERP (coordination par la mairie de Mansle): 77 communes et trois CDC ont participé.

Actions :

1. Accompagnement financier des communes

Une partie des communes a bénéficié de subventions via le contrat CRDD 2007/2013 avec la région.

2. Accompagnement technique des communes

- Les PAVE des 40 communes de moins de 300 habitants et de 4 communes entre 300 et 600 habitants (pour des communes qui étaient en cours d'aménagement de bourg: Villejoubert , Villognon , Charmé et Barro) ont été réalisés par les agents du syndicat de pays en 2013.
- Mise à disposition du chargé de mission environnement pour accompagner les communes dans la prise en compte de l'accessibilité en lien avec les bureaux d'études lors de projet d'aménagement des bourgs.

3. Expérimentation pour la prise en compte du handicap dans les communes de Saint-Amant de Boixe et de Verteuil-Sur-Charente – projet initié en 2013 et qui se poursuit en 2014

L'idée du pays et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat est d'expérimenter une démarche coordonnant l'action publique et l'action privée en matière d'accessibilité et de continuité de la chaîne de déplacement sur deux communes du syndicat du Pays Ruffécois : Verteuil-sur-Charente et Saint-Amant de Boixe.

Choix des communes :

Les communes de Verteuil-sur-Charente et Saint-Amant de Boixe ont été choisies pour les raisons suivantes :

- Les PAVE de ces deux communes ont été réalisés
- Elles ont toutes les deux engagé une réflexion sur leur aménagement de bourg
- De nombreux commerçants et artisans sont installés dans ces communes
- Ces communes possèdent un patrimoine important et les centre-bourg se situent dans des périmètres de monuments historiques
- Ces communes ont un fort potentiel touristique et la commune de Saint-Amant de Boixe gère l'Abbaye qui accueille 14 000 visiteurs par an.

Les partenaires du projet sont les acteurs qui travaillent sur la prise en compte du handicap en Charente :

CCI

CG

DDT

Charente Tourisme

CAUE

Association des paralysés de France

Concrètement, l'idée pour l'ensemble des acteurs est :

- De réaliser les diagnostics en regard de la prise en compte du handicap pour leurs « ressortissants » et les accompagner dans la recherche de financement pour les travaux ;
- D'accompagner la commune pour la communication vers les acteurs privés sur le projet général de prise en compte du handicap sur la commune ;
- Faciliter les relations entre les acteurs privés et le maître d'œuvre (faire passer les diagnostics).

3.D Organisation de l'Exposition Florale

Contexte:

Depuis 1992 le Syndicat de Pays du Ruffécois organise une exposition florale. Cette année aura lieu la 23ème dans le parc du château de Verteuil avec pour thème «L'art de la récup' au jardin». Cette manifestation a été créée pour générer des retombées économiques directes et indirectes sur le territoire du Pays et faire émerger auprès des communes et des particuliers l'idée d'un cadre de vie de qualité, passant notamment par une mise en valeur du territoire par le végétal. Cette manifestation permet aussi aujourd'hui de toucher le grand public par des actions de sensibilisations sur les pratiques durables de jardinage.

Objectifs:

- Faire connaître le territoire du Pays Ruffécois (jardins, patrimoine, restaurants...).
- Faire découvrir aux particuliers les diversités du monde végétal.
- Faire découvrir les professionnels du végétal (horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes....) au plus grand nombre.
- Créer et développer des liens économiques entre les professionnels.

Mettre en place des actions auprès des jardiniers amateurs (conférences, démonstrations de matériels alternatifs aux pesticides, ateliers, spectacles...)

3.E Accompagnement technique des communes pour la participation au concours des villes et villages fleuris,

Contexte:

Le Pays développe depuis de nombreuses années des actions autour de la mise en valeur du territoire par le végétal avec pour fil conducteur: conserver les caractères et l'identité des lieux tout en respectant l'environnement.

Une des premières actions a été d'inciter les communes à participer aux concours des villes et villages fleuris (distribution de fuchsias, de rosiers (Macarine en Ruffécois), de bons d'achats, de subventions pour l'achat de végétaux durables (vivaces, arbustes, arbres...).

En 2013, 22 communes ont participé au concours départemental dont 7 labellisées au niveau régional.

Actions:

- Mise à disposition du chargé de mission environnement pour:
 - o Accompagner les communes pour mettre en place une stratégie de fleurissement, enjeux, choix des plantes, choix des lieux, quantitatifs, schémas, ...
 - o Expliquer l'évolution des critères des concours départemental et régional des VVF
 - o Mettre en place de formations adaptées

3.F Préserver les paysages du Ruffécois

Les élus du Pays Ruffécois ont développé depuis de nombreuses années une politique de mise en valeur du cadre de vie dont les objectifs sont :

- **Que chacun prenne conscience de la qualité du paysage de notre Pays mais aussi de sa fragilité et donc de la nécessité de le préserver.**
- **Que chacun puisse comprendre le paysage : comment il s'est formé, comment il est structuré. Apprendre à regarder le paysage, c'est apprendre à intégrer son projet dans le paysage sans le dénaturer.**

Dans cet objectif, le Pays a entrepris plusieurs actions de sensibilisation au Paysage.

✓ **Une étude paysagère :**

Elle a été menée en 1996 par des étudiants de l'école de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux. Cette étude a donné lieu à la création :

- **D'une exposition sur le paysage du Pays :** comment s'est-il formé et quel devenir pour ce paysage ?
- **D'une Charte Paysagère** constituée de fiches expliquant les types d'aménagements possibles selon les « unités paysagères » rencontrées.

✓ **Un « carnet de Paysage ».**

Réalisée par le CAUE, cette plaquette d'information et de sensibilisation est destinée autant aux élus, aux artisans qu'au grand public.

Elle met en avant l'identité du territoire du Ruffécois et la qualité de son cadre de vie et a pour objectifs :

- De sensibiliser les acteurs professionnels et privés à la préservation, pour l'avenir, de cette identité et de cette qualité, par des recommandations concernant aussi bien l'espace rural et urbain que l'architecture privée ;
- De conserver un environnement de qualité ;
- De respecter l'identité du paysage.

Ce guide a été distribué à chacune des communes du Pays afin que chaque habitant ayant un projet d'aménagement puisse le consulter et s'y référer.

✓ **Une journée de sensibilisation aux Paysages :**

Le Pays a organisé cette journée de sensibilisation avec l'IFREE le 3 octobre 2003 à l'intention des élus et du grand public.

✓ **La Création d'un observatoire photographique des paysages traversés par la LGV**

Contexte

20 communes du Pays Ruffécois sont traversées par la LGV : Cellettes, Charmé, Coulonges, Courcôme, Juillé, La Chèvrerie, La Faye, Londigny, Luxé, Montignac, Montjean, Raix, Saint Amant de Boixe, Saint-Martin-du-Clocher, Vervant, Villefagnan, Villiers le Roux, Villognon, Vouharte et Xambes.

Les paysages du territoire vont donc être profondément modifiés sur de larges superficies.

Les élus, conscients de l'attachement de la population à son cadre de vie quotidien ont décidé de mettre en œuvre un observatoire photographique pour garder une mémoire des paysages du Ruffécois et en observer les évolutions. Une campagne photographique saisonnière sur des points stratégiques du passage de la ligne à grande vitesse (les plus significatifs, les plus impactés) est ainsi mise en œuvre avant, pendant et après la réalisation des travaux.

Une exposition annuelle dans le cadre du festival Barrojectif permet de retranscrire les témoignages des mutations paysagères liées à la LGV auprès du grand public.

Méthodologie choisie pour la mise en œuvre de l'observatoire photographique :

Le pays du Ruffécois a fait appel aux conseils du Conservatoire des Espaces Naturel pour établir la méthodologie à mettre en œuvre. Il a ainsi été convenu de s'appuyer sur la méthode de l'observatoire photographique du paysage du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (2008).

Concrètement, les campagnes photographiques s'organisent de la façon suivante :

- **Les photographies sont prises au sol et depuis l'espace public**, révélant le paysage « *tel qu'il est perçu par les populations* » ;
 - **Les points de vue à photographier sont les points stratégiques du passage de la ligne à grande vitesse :**
 - ✓ paysages les plus emblématiques du territoire comme la vallée de la Charente, ...
 - ✓ paysages les plus impactés par le passage de la ligne comme Le Près Rond de Londigny avec deux ponts et une zone de remblais, les marais de Juillé avec zone de remblais importante, ...
- Le choix des points de vue est réalisé conjointement par les maires concernés, un architecte paysagiste et le technicien environnement du pays Ruffécois.
- **La campagne photographique est saisonnière**, hiver/été pour tenir compte des modifications du paysage du fait de la végétation.
 - La première campagne photographique a eu lieu pendant l'hiver et l'été 2011. La deuxième pendant l'été 2013. Les campagnes photographiques suivantes auront lieu les hivers et les étés des années de travaux ainsi que juste après la fin des travaux et deux années après pour observer la cicatrisation des paysages à terme.

Un projet partenarial :

Plusieurs partenaires s'investissent sur ce projet.

Ce sont les photographes de l'inventaire général du patrimoine, service du Conseil Régional de Poitou-Charentes qui ont réalisé les premières campagnes photographiques (2011 et 2013).

En 2013, une convention a été signée entre le pays du Ruffécois, LISEA et Barrophoto pour assurer la continuité de l'inventaire :

- le photographe de LISEA assurera les quatre campagnes bisannuelles de prises de vues correspondant à la période des travaux de la LGV SEA en respectant les conditions de l'observatoire photographique (2014-2017) et LISEA finance les reproductions nécessaires pour l'organisation d'une exposition annuelle des photographies réalisées (jusqu'à 25 tirages) dans le cadre du festival Barrojectif,
- l'association Barrophoto accueille l'exposition annuelle consacrée aux évolutions des paysages du Ruffécois en lien avec le chantier de la LGV,
- le syndicat de pays, initiateur du projet, en coordonne la mise en œuvre.